

**ÉLECTION PARTIELLE DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS
 AU CONSEIL DE L'INSTITUT D'ÉTUDES JUDICIAIRES**

SCRUTIN DU 23 MARS 2023

**PROCÈS-VERBAL DE L'EXAMEN DE LA RECEVABILITÉ
 DES CANDIDATURES**

La clôture du dépôt des candidatures pour les élections susvisées était fixée au **vendredi 10 mars 2022 à 16h**. Il a été procédé à l'examen de la recevabilité des candidatures.

RAPPEL DES REGLES RELATIVES A LA RECEVABILITE DES LISTES :

Ces règles sont précisées dans le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 719-1 et D.719-1 à D.719-40 et dans l'arrêté portant décision électorale du Président de l'UVSQ n°2023-041 en date du 14 février 2023.

Au regard de ces textes, la Direction des affaires juridiques et institutionnelles de l'UVSQ instruit l'ensemble des candidatures individuelles et de listes qui lui parviennent avant la date limite de remise des candidatures à savoir le jeudi 9 mars 2023 à 16h. L'instruction des dossiers de candidatures s'effectue entre le jeudi 9 mars 2023, 16 heures et le mercredi 15 mars 2023 à 16 heures.

Candidatures présentées au titre du Conseil de l'Institut d'Études judiciaires

**RAPPEL DU NOMBRE DE SIÈGES À POURVOIR AU CONSEIL
 DE L'IEJ**

COLLEGES ELECTORAUX	NOMBRE DE SIEGES
Collège des usagers	1 titulaire 1 suppléant
TOTAL	1

COLLEGE DES USAGERS

- **Madame Louise Chloé BORDIER (titulaire)**
- **Monsieur Boris GUILLOIS (suppléant)**

Fait à Versailles, le **16/03/2023**

Le Président de l'Université



Alain BUI